

Projet : Reconquête de la chataigneraie cévenole

Outils : Animation foncière et BVSM

Lieu : Ventalon en Cévennes (48)

1. Informations générales

Descriptif du projet :

Identification et mobilisation d'anciens vergers et de places favorables à la castanéculture sur le territoire communal pour développer l'activité, conforter les castanéculteurs, en installer de nouveaux et préserver ce patrimoine remarquable.



Enjeux du site :

- Répondre aux sollicitations des porteurs de projets en castanéculture
- Conserver le potentiel et le patrimoine génétique des anciens vergers
- Implanter la châtaigneraie sur des sites plus résilients
- Rouvrir et entretenir les milieux sensibles au risque incendie
- Intégrer les biens vacants et sans maître au compte de propriété de la commune
- Mobiliser les propriétaires foncier pour sortir de l'immobilisme constaté

Acteurs impliqués :

Maitre d'ouvrage

- Commune de Ventalon en Cévennes

AMO, maîtrise d'œuvre et opérateur foncier

- Safer Occitanie

Partenaires

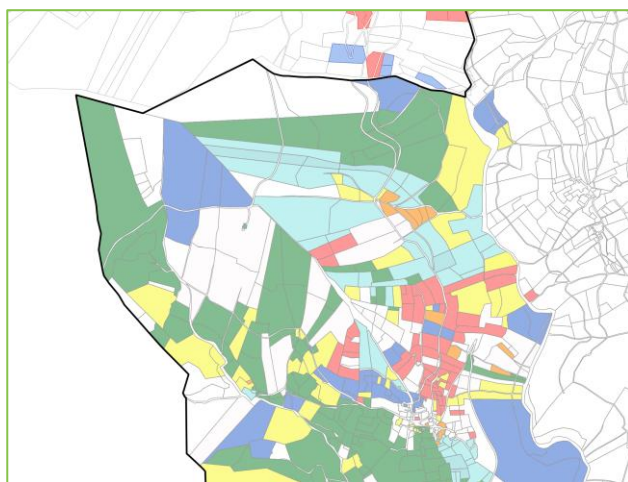
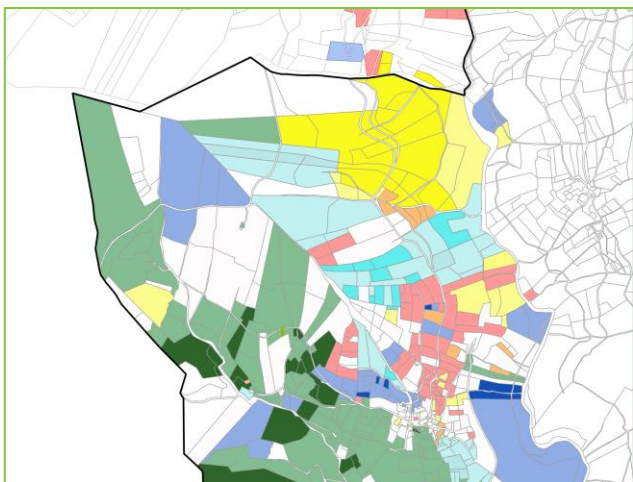
- Association Epi de Mains
- PETR Sud Lozère
- Coopérative Verfeuille
- Parc National des Cévennes
- Chambre d'agriculture
- Castanéculteurs locaux
- Propriétaires fonciers
- FCA - clefs du foncier

Action de la Safer :

- **Identification des sites favorables**
Analyse des données cartographiques et topographiques (altitude, pente, accès, présence d'anciens vergers).
- **Définition de la stratégie foncière**
Analyse de la mobilité foncière dans les sites favorables.
- **Animation auprès des propriétaires**
Sensibilisation aux problématiques et information sur les outils de mise à disposition du foncier (bail rural, CMD, associations foncières...).
- **Recensement des biens vacants sans maître** et accompagnement à l'intégration dans le compte de propriété communal.
- **Simulations et propositions d'échange**
afin que la commune maîtrise un îlot de plusieurs hectares propice à une installation en castanéculture.

2. Bilan

Résultats :



- **Constitution d'un îlot (en jaune) d'environ 10 ha** propice à la castanéiculture grâce à l'intégration des BVSM et aux échanges.

- **Création d'une AFA** sur 80 hectares afin de valoriser les terrains les plus pauvres par du pâturage et de restaurer d'anciens vergers

Les freins :

- **Le Statut du fermage** : les propriétaires refusent de mettre en location par bail rural par crainte de perdre leurs droits sur leurs parcelles.
- **Les mises à disposition précaire**: qui empêchent les exploitants d'investir pour une valorisation de la châtaigneraie sur le long terme.

Les clefs de réussite :

La maîtrise du foncier par la collectivité pour une mise à disposition à long terme .

La gestion collective par l'intermédiaire d'une Association Foncière Agricole (AFA).

Perspectives :

- Remise en production de la châtaigneraie existante, plantations de nouveaux châtaigniers et recherche de producteurs.

Budget :

Coûts :

- Repérage des sites : 2 500 €
- Identification des secteurs clés : 5 500 €
- Animation foncière (mise à disposition du foncier): 10 000 €
- Etude BVSM : 1 750 €
- Intégration des comptes BVSM : 5 000 €
- Animation échanges multilatéraux : 5 000 €
- Frais d'échanges : 2 000 €
- Création d'AFA : 10 800 €

Financement :

- Région sur le repérage des sites, l'animation foncière, la création d'AFA.
- Département sur les échanges et la procédure biens vacants sans maître

Contacts

-Service Direction des Territoires, Aménagement et Environnement
adresse électronique: service-tae@safer-occitanie.fr
Tél: 09 70 10 20 30
-Mairie de Ventalon en Cévennes